

**École Lambert-Closse
Conseil d'établissement 2017-2018**

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE N°: 03

DATE DE LA SÉANCE : 2018-01-17

HEURE : 19h05

PRÉSENCES:

	Initiales	Présent(e)	Absent(e)
Yves Blanchet - Parent d'élève et président	YB	X	
Jean-Marc Lambert - Parent d'élève	JML	X	
Mara Gloria - Parent d'élève	MG	X	
Emily Keenlyside - Parent d'élève	EK	X	
Marie-Noël da Silva – Parent d'élève	MNdS	X	
Yolaine Williams – Parent d'élève	YW	X	
Jasmine Legrand – Enseignante	JL		X
Jean-Louis Stevenin – Enseignant	JLS	X	
France Boudreault - Technicienne du service de garde	FB	X	
Jean-François Gariépy - Responsable de la Relance des loisirs tout 9; Représentant de la communauté	JFG	X	
Tourmaline Ren – Responsable de la Bibliothèque Mordecai Richler; Représentante de la communauté	TR	X	
Luc Corbeil – Directeur de l'école	LC	X	

CALENDRIER DES SÉANCES 2017-2018 : Les séances du CÉ se tiennent généralement le mercredi

25 octobre ; 6 décembre ; **17 janvier** ; 7 février ; 21 mars ; 11 avril ; 9 mai ; 6 juin.

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 7 février 2018

YM sera secrétaire

JML se propose secrétaire pour la séance du 7 février 2018.

Ordre du jour adopté avec ajouts au point varia. -Classe verte de la 6^e année ; préparer des questions pour la Présidente de la CSDM; ventilation du budget de l'OPP (point 4, budget); retour de l'aide aux devoirs sera discuté au point 6 du SdeG.

Proposé par : FB
Secondé par : JLS

2. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2018

Point 1 : Suivi au sujet des commerçants itinérants. JML a contacté le conseiller municipal, Richard Ryan, pour comprendre la procédure à suivre afin d'adresser la situation : il s'agit d'aller à la séance du conseil d'arrondissement du Plateau Mont-Royal pour présenter notre résolution. De plus JML communiquera avec le poste de quartier de la SPVM pour les sensibiliser. Le directeur de police sera présent au conseil d'arrondissement.

Point 2 : Suivi au sujet de la ruelle verte. Une rencontre aura lieu éventuellement avec les représentants de la ville et YB, EK, la direction de Lambert-Closse, et Karine (la concierge) seront présents. Travaux de filage sous-terrain est en cours, ce qui complique le déneigement et l'accès au stationnement. Certains enseignants restent coincés avec leur voiture dans l'entrée du stationnement. Il est difficile de prévoir la durée des travaux.

Point 4 : Par ailleurs, le service de déneigement pour ramasser la neige sur les rues à proximité de l'école a passé à 2 reprises au moment de l'entrée des élèves à l'école le matin. Les berlines qui transportent les élèves des classes TSA ont dû être détournées. La routine a dû changer pour ces élèves qui ont été déstabilisés. Certains parents ont téléphoné au 311 pour signaler la situation. Le déneigement ne devrait pas se faire à proximité de l'école lors de l'arrivée des élèves à l'école. Les souffleuses et les gros équipements posent un danger aux élèves. Les années précédentes, le déneigement ne coïncidait pas avec l'heure d'arrivée des élèves. Le CÉ transmettra une résolution sur ce sujet au conseil d'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

Résolution : Bien que le déneigement soit très apprécié, le Conseil d'établissement de l'école Lambert-Closse désire sensibiliser l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et la Ville de Montréal au sujet du danger posé par les équipements de déneigement i.e. les souffleuses. Le Conseil d'établissement demande qu'il n'y ait pas de déneigement à proximité de l'école entre 8h et 9h et entre 15h et 16h pour des raisons de sécurité et pour ne pas interférer avec le transport scolaire.

Suivi sur le point 10 : Encadrement concernant la projection des films en classe. Pour l'instant, la projection de films est à la discrétion des enseignements. Le film doit, cependant, avoir une valeur pédagogique. La technologie TNI fait en sorte que les enseignants ont plus accès à des films. La CSDM offre accès à l'ONF qui a du contenu de qualité. Il relève du corps enseignant en collaboration avec la direction de développer une politique à ce sujet. Si un parent ressent un inconfort à ce sujet, il devrait s'adresser directement à l'enseignant ou à la direction.

Proposé par : JLS
Secondé par : FB

YB/LC

YB

<p>3- Bibliothèque</p> <p>-Momenta : partenariat entre la bibliothèque et Momenta pour créer des jeux éducatifs sur ordinateur au sujet de l'histoire de l'art. Création de jeux éducatifs. Rencontres de groupes ou individuelles se tiendront en février avec les enseignants pour développer les jeux. La responsable de ce projet est prête à venir à l'école pour rencontrer les enseignants. Par la suite, en mars, il y aura une validation du contenu des jeux sur le plan pédagogique. Lorsque les jeux seront complétés, les jeunes pourront venir à la bibliothèque pour tester les jeux ou les jeux pourront être téléchargés. La bibliothèque est prête à organiser un événement à ce sujet. La responsable du projet est prête à encadrer l'activité. LC va en parler avec les enseignants de 5^e et 6^e année.</p> <p>Calendrier de la nouvelle saison pour les activités (Maison de la culture et Bibliothèques).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 janvier : impression 3 D à partir de 10-12 ans. Création de modèles avec des cubes. Places limitées. Le premier atelier avait beaucoup d'enfants et s'est bien déroulé. - Activités organisées par Les Débrouillards. - Activités pendant la semaine de relâche. - Initiation au ballet en avril. - Manga à la bibliothèque en mai. 	TR
<p>4- Budget du CÉ</p> <p>-Mises à jour du budget par MG. Tableau (recettes et dépenses) remis aux membres (voir tableau en annexe de ce PV).</p> <p>Ventilation du budget de l'OPP. Besoins de l'école? Les médailles pour les olympiades (325\$), l'album des finissants (10\$ par élève), le bal des finissants relève de levées de fonds par les élèves).</p> <p>Budget de fonctionnement du CÉ (CSDM) : 400\$ (par ex : frais de gardiennage). Budget du CÉ pour de la formation (CSDM) : 400\$ sur demande.</p> <p>Clôture de l'école brisée dans la grande cour, rue Waverly, par une déneigeuse de la Ville de Montréal.</p>	MG/LC MG
<p>5 – Activités scolaires et sorties éducatives</p> <p>-Classe verte : inscriptions au 1^{er} cycle (55 élèves sur 100) mais il manque les inscriptions de la classe 21. Environ 55% des élèves sont inscrits au 1^{er} cycle. 2e cycle (80 élèves inscrits sur 82). 135 élèves sur 182 sont inscrits au total.</p> <p>Question à se poser pour l'avenir: est-ce que ça vaut la peine d'organiser une classe verte aux élèves du 1^{er} cycle en classe verte avec un taux de participation autour de 65%? Un facteur à considérer à ce sujet est de sonder les parents du 1^{er} cycle en début d'année scolaire au sujet de leur intérêt pour une classe verte. Cette année, les parents n'ont pas été sondés.</p> <p>Le nombre d'élèves doit être confirmé pour le 3 février à l'Auberge du petit bonheur.</p> <p>Le prix du transport risque de fluctuer selon le nombre d'inscriptions. Il est possible d'utiliser quatre autobus au lieu de trois.</p>	

Jusqu'à maintenant il manque environ 30\$ par élève pour combler 175\$, soit le prix total par élève, mais la campagne de financement n'est pas encore terminée.

2^e cycle : une partie du budget des contributions volontaires des parents va potentiellement être utilisée pour la classe verte.

Autre possibilité de financement pour la classe verte : les parents ont l'option de verser un montant supplémentaire plus élevé que 120\$ pour défrayer les coûts de la classe verte.

Depuis plusieurs années le CÉ contribue 20\$ par élève pour la classe verte. Cette année la contribution du CÉ à la classe verte reste à déterminer une fois que le nombre d'élèves du premier cycle sera confirmé et que les recettes des levées de fonds seront finales.

Question pour l'avenir : qui prendra la relève de l'OPP puisque la majorité des parents impliqués ont des enfants finissants? Il s'agit d'un grand investissement de temps pour les parents.

-Projets culture à l'école (4) tous acceptés. Deux projets présentés par l'école. Projets financés par le ministère de la Culture et 25% par l'École (Soutien au français) : 1) Danses traditionnelles et danses de Nouvelle France; 2) Conteur sur l'art du conte pour toutes les classes; 3) Écrivaine Caroline Barbat viendra 4 fois pour des ateliers d'écriture. Contes détournés lus en classe. Élèves jouent les personnages des contes. Produit sera filmé; 4) Projet pour les maternelles.

Projet informatique et robotique (programmation). La 2^e partie de ce projet aura lieu même si les formations d'enseignants sont annulées cette année par la CSDM en raison du manque de suppléants.

6 - Service de garde

-Semaine de relâche : seulement un parent a fait une demande pour le service de garde pendant la semaine de relâche. Le service de garde aura lieu à l'école l'Élan.

-Carnaval d'hiver la semaine du 12 au 15 février : activités d'hiver à l'heure du dîner et en fin de journée. Les enseignants sont invités à participer.

-Inscriptions au SdeG pour l'année 2018-2019 se feront par internet au mois de mars sur le logiciel Mosaïk. Un ordinateur sera disponible au SdeG pour les parents qui ne peuvent pas faire les inscriptions de la maison.

- Une requête a été déposée pour avoir des fenêtres dans le bas des portes à l'entrée du SdeG accédant à la cour d'école. Une autre requête est déposée pour les portes intérieures. Une requête a également été faite pour mettre à niveau le système de caméra.

-Question sur la limite du nombre d'ouvertures et de fermetures de contrat. En général, il n'y pas de problème pour obtenir les paiements des parents pour le SDG. Le montant exigé pour les dîneurs sera révisé l'année prochaine.

-La Star de Lambert-Closse aura lieu au mois d'avril.

-Le Comité des usagers du SDG est en recrutement.

<p>-Aide aux devoirs offerte sur la période du dîner les mardis avec un accompagnement pour les élèves de la 2^e à la 6^e année. Les autres jours les élèves peuvent faire leurs devoirs, mais ils n'ont pas de soutien et ne sont pas mis dans un espace séparé. L'année prochaine un service d'aide aux devoirs pourrait être installé si aucun organisme communautaire ne peut s'en charger. LC a repéré quelques partenaires communautaires intéressés. Si les élèves continuent à adhérer à la période de devoirs le midi, le SDG continuera d'offrir ce service.</p>	FB / LC
<p>7- RDLT9</p> <p>-Session d'hiver a commencé. Les activités étaient à pleines capacités dès la période de préinscription.</p> <p>JFG s'occupe aussi des loisirs à l'école Saint-Enfant Jésus. Son bureau demeure à L-C mais son temps est partagé entre les deux installations.</p> <p>-Ajustements pour les activités de maternelle : jeux musicaux réduits de 1 heure à une demi-heure.</p> <p>-Semaine de relâche : 45 places sur 60 sont prises pour des activités au RDLT9.</p>	JFG
<p>8- Dossier « Plan de lutte contre l'intimidation »</p> <p>Plusieurs révisions mineures apportées au Plan.</p> <p>-Sensibilisation des enfants et des parents à l'intimidation : proposition d'ajouter une communication aux parents lorsque les ateliers ont lieu.</p> <p>-Comment outiller les parents? Conférences pour former les parents sur l'intimidation sont offertes par la CSDM. Idée a été lancée d'utiliser le budget de formation du CÉ pour organiser un atelier sur l'intimidation. LC va vérifier le prix d'une conférence sur l'intimidation. LC transmettra à nouveau le Plan aux membres du CÉ une fois toutes les corrections apportées.</p> <p>EK propose et JM seconde l'adoption du Plan de lutte contre l'intimidation.</p> <p>-Travailleuse sociale (TS) qui remplace la TS permanente quittera l'école. Une autre TS sera embauchée. Psychoéducatrice a également quitté l'école vers un poste à temps plein. Une nouvelle psychoéducatrice sera embauchée. Selon la direction, les services professionnels devraient augmenter au cours des prochaines années. Les fractions de postes vont diminuer à l'école pour créer des postes à temps plein, ce qui est plus attirant pour les professionnels.</p> <p>-Question au sujet de la vulnérabilité des enfants TSA face à l'intimidation abordée : le personnel du SDG n'a pas observé d'intimidation plus importante pour ces élèves. La problématique du racisme n'a pas été identifiée dans l'école.</p>	LC
<p>9 - Mesures disciplinaires pour des élèves, i.e. retrait d'une récréation</p> <p>Est-ce une pratique à L-C? Non</p> <p>-Enseignants peuvent prendre des temps sur les récréations pour aider certains élèves.</p> <p>-Élèves pourraient être retirés de la cour d'école lorsque le comportement répréhensible a lieu dans la cour d'école.</p>	

La conséquence disciplinaire doit avoir un lien avec l'événement.

10 - Portes ouvertes et inscriptions 2018-2019

-Portes ouvertes à Lambert-Closse ont eu lieu le 17 janvier. Il semble y avoir eu moins de parents qui sont venus visiter l'école que les années précédentes. Toutefois, la diminution pourrait être due à la restriction du libre choix et que les inscriptions sont déjà débutées depuis le 8 janvier.

- Courriel au sujet des réinscriptions des élèves actuels: aucune date limite de réinscription n'est indiquée dans le courriel.

-LC : la nouvelle façon informatisée de procéder aux réinscriptions des élèves pose problème pour les parents qui n'ont pas de courriels ni d'ordinateur. La version papier des réinscriptions est maintenue cette année pour les parents qui n'ont pas accès à un courriel ni d'ordinateur. Les élèves inscrits vont être automatiquement réinscrits cette année. Cependant, ceci pourrait causer de la confusion au sujet des effectifs de l'école puisque certains élèves automatiquement réinscrits pourraient ne pas se présenter à la même école au moment de la rentrée scolaire 2018-2019.

11 - Varia

Point 1 : Classe verte des 6^e année

- Les parents de 6^e année organisent une sortie pour leurs enfants pendant le congé de la fête des Patriotes, 19-20-21 mai 2018 au Centre de villégiature Jouvence. 4 parents se sont proposés pour accompagner les enfants. 22 enfants ont confirmé sur 24 : coût 195\$ par enfant.

Étant donné que ce n'est pas une activité organisée par l'école ni dans le cadre de l'école, une clause devra être incluse afin d'expliquer que l'école n'est pas responsable de cette sortie. L'enseignante, Alexandra, ne participe pas à la sortie. Il sera important de préciser par une lettre écrite distribuée à tous les parents de 6^e année que l'école n'est aucunement responsable en cas d'accident ou tout autre incident. Les parents sont entièrement responsables de leurs enfants et doivent avoir leurs propres assurances.

-Conseil d'établissement de Lambert-Closse n'a pas juridiction, ni le mandat, pour se prononcer sur ce projet puisqu'il ne relève pas de l'école. Cependant, le Conseil n'a pas d'objection à ce que ce projet et une levée de fond correspondante aient lieu, lesquels sont de la responsabilité des parents de 6^e année.

L'école ne peut contribuer au financement de ce projet puisqu'il ne relève pas de l'école. Une campagne de financement sans lien avec une activité organisée par l'école ne fait pas partie des activités de l'école.

Point 2 : Questions à poser à la Présidente de la CSDM

- Nous avons été informés qu'il y a eu l'annulation des formations dédiées aux enseignants en raison d'une pénurie de suppléants. Quel impact cette annulation aura-t-elle sur les enseignants? Est-ce qu'il y a une solution envisagée? Qu'advient-il de l'argent affecté aux formations?

-De quelle manière est-ce que le nouveau système d'inscription électronique des élèves tiendra compte des parents qui n'ont pas accès à un ordinateur?

-Pour quelles raisons est-ce que les commissions scolaires ont décidé de refuser l'accès aux zones grises en territoire limitrophe pour le secondaire?

MG

- Quelles sont les mesures mises en place pour faire face à la surpopulation éventuelle des écoles secondaires?

Quelles mesures sont envisagées pour la rénovation des écoles secondaires?

Heure de levée de la séance : 22h40

Budget géré par le CE de l'École Lambert-Closse - Année scolaire 2017/18

Dernière mise à jour: 2018-01-15
par MG

Nombre d'élèves au recensement 345

RECETTES

(A) Solde reporté de l'année précédente					68 050,00 \$
(B) Contributions volontaires des parents					
	Reçues	Potentiel	% Reçue	\$/enfant	
Montant de 25\$ pour les sorties pédagogiques	7 408,53 \$	8 625,00 \$	85,9%	21,47 \$	
Montant de 5\$ pour émulation	1 479,07 \$	1 725,00 \$	85,7%	4,29 \$	
	8 887,60 \$	10 350,00 \$	85,9%	25,76 \$	8 887,60 \$
(C) Activités organisées par l'OPP					
	Entrées	Sorties	Profit		
Halloween	3 876,10 \$	-758,93 \$	3 117,17 \$		
Après-ski					
Salon du livre					
Activité Vélo					
BBQ de fin d'année					
	3 876,10 \$	-758,93 \$	3 117,17 \$		3 117,17 \$
(D) Autres campagnes de financement					
	Entrées	Sorties	Profit		
Classe verte : Ventes fromage (1er cycle)	1 865,00 \$	-1 204,50 \$	660,50 \$		
Classe verte : Ventes fromage (2e cycle)	6 613,00 \$	-4 437,55 \$	2 175,45 \$		
Classe verte : Contribution parents (\$120/enfant)	12 785,00 \$	0,00 \$	12 785,00 \$		
	21 263,00 \$	-5 642,05 \$	15 620,95 \$		15 620,95 \$
(E) Total contribution parents					27 625,72 \$ (B)+(C)+(D)
(F) Total Recettes					95 675,72 \$ (E)+(A)

(G) DÉPENSES

5@7 nouveaux parents	-150,00 \$	
Fête de début d'année pour les élèves		
Achats pour l'école		
Sorties Pédagogiques		
Sorties Émulation		
Classe verte : auberge (\$18,442) - dépôt payé	-5 994,39 \$	
Classe verte : auberge (\$18,442) - à venir	-12 447,61 \$	
Classe verte : transport - à venir	-2 558,00 \$	
	-21 150,00 \$	-21 150,00 \$
(H) SOLDE CALCULÉ		
	74 525,72 \$ (F)+(G)	
(I) TRANSFERT CSDM		
	0,00 \$	
(J) SOLDE RÉEL, REPORTÉ À L'ANNÉE SUIVANTE		
	74 525,72 \$ (H)-(I)	
SURPLUS, CONTRIBUTIONS PARENTS DE L'ANNÉE		
	6 475,72 \$	6 475,72 \$ (E)+(G)

(K) Prévisionnel budgété

Remplacement de la butte - PRÉVISION pour dans 3 à 5 ans????	-10 000 \$	
Aménagement de la cour Bernard - PRÉVISION PHASE 1***** À DÉTERMINER*****	0 \$	
Aménagement de la cour Bernard - PRÉVISION TOTAL PHASES	-116 000 \$	
	-126 000 \$	-126 000,00 \$
SOLDE PRÉVISIONNEL		
	-51 474,28 \$ (K)-(J)	

Fonds 4: Budget parents - Entrées	34 026,70 \$
Fonds 9: Budget parents - Sorties	-27 550,98 \$
	6 475,72 \$

Fonds 1: Fonctionnement école (si surplus, transfert à la CSDM; si déficit, l'école débute l'année avec un budget déficitaire)
Fonds 6: Allocations spéciales/Service de garde
Fonds 7: Nouveau financement du Ministère pour des dépenses spécifiques